Hainaut-Brabant wallon **Fiche 2**

Petit demi-fond 2021 : Aile droite du Pays Vert & région de Mons

➢ Il faut savoir !

Généralité. La vitesse et le petit demi-fond ont une particularité commune. En ce sens que tous deux garantissent aux compétiteurs une durée minimale dans les paniers. Ces deux spécificités sont-elles dès lors concurrentes ? Complémentaires ? On pourrait être tenté par une réponse de Normand et dire qu'elles sont, dans les faits, concurrentielles dans leur complémentarité.

Concentration novatrice ? En ce deuxième samedi de mai, les contingents des Toury des ententes du Hainaut occidental ont dépassé ou flirté avec les 3.000 engagés. Ce qui ne pouvait que ravir plus d'un amateur pensant éventuellement aux coefficients obtenus traduisant les performances forgées. Ces contingents, nul ne peut l'infirmer, offraient avant tout davantage de chances de classement car il ne faut pas oublier qu'en colombophilie un prix enlevé se fait toujours au détriment d'un, de deux voire de trois non classés. Réalité de la réussite !

Ne serait-il pas judicieux de prendre une pause, de donner en réalité du temps à la réflexion qui aurait pour envie et mission de rationaliser le demain ailé. Ainsi, une « *mise en ailes* » dans une unique discipline à une nuit de panier ne risquerait-elle pas de minimiser les rangs paupérisés par la moyenne d'âge élevée de la clientèle colombophile qui, paradoxe, détient et engage de plus en plus de pigeons comme le prouvent les données numériques des résultats. Cette réflexion est à tenir même si elle s'exerce au détriment d'une pléthore de championnats prétextes bien souvent d'activités commerciales lucratives.

Rêver à bon escient. Décrocher un titre de pointeur sur 3.000 pigeons exerce plus d'impact qu'une performance similaire sur quelques centaines d'engagés, et ce sans pour autant dénigrer cette dernière. Mais aujourd'hui ne peut qu'éclairer demain. « *Les rêves ne se réalisent pas en restant sans rien faire, il faut leur courir après* » rapporte une citation.

Nouvelle fiction rédactionnelle. A l'instar de la précédente, la présente fiche permet de nouveau à « Coulon Futé » de proposer une seconde entente fictive « transparisienne » d'envergure dans l'Ouest du Hainaut pendant la présentation de l'exercice 2021. Seconde car il n'y en a pas de troisième. Souvenez-vous ! Lors de l'AG 2019 de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, une double décision tomba au terme de palabres infirmant maintes tentatives des années précédentes. D'une part, le Tournaisis et l'Aile gauche du Pays Vert se mirent d'accord pour libérer de concert l'année suivante leurs contingents respectifs sans pour autant envisager le moindre jeu commun. Pour ne pas en rester en reste, l'aile droite athoise et la région de Mons firent, d'autre part, de même en autorisant cependant lors de leur première année de lâcher commun de confectionner des résultats honorifiques sans lendemain sur les divers Orléans programmés. 2021 confirme la rationalisation de 2020. Cette rationalisation de lâchers a offert et offre toujours à « Coulon Futé » l'occasion de proposer, au terme de chaque journée, des tops 20 et des statistiques

amenant, de manière on ne peut plus concrète, une connaissance empirique des déroulements à des fins de pouvoir mener en connaissance de cause d'éventuels dialogues prospectifs.

Retour à la réalité. L'« *Entente de la Dendre et Sud* » et « *L'Association L'Avenir* (le Renouveau de vitesse)- *Secteur 1 Brabant wallon* » constituent en 2021, comme en 2020, l'Aile droite du Pays Vert. Ces deux ententes, l'une athoise et l'autre montoise, organisent un général par trois. La première propose les doublages Ath-Blaton et Lessines, la seconde celui réservé au Secteur1 Brabant wallon.

➢ Les acteurs du lâcher

- ***Entente de la Dendre et Sud***

Sociétés : « *L'Alliance Colombophile Athoise* », Ath ; « *La Renaissance* », Blaton ; « *Le Ramier* », Lessines.

Comité : Frédéric Jonckers, Chièvres, président ;
Joachim Libotte, Lessines, secrétaire ;
Francis Broquet, Ormeignies, trésorier.

- ***Association L'Avenir & Secteur 1 Brbant wallon***

Sociétés : « *Le Progrès* », Bierghes ; « *Le Ramier* », Blaugies ; « *L'Entente* », Braine-le-Comte ; « *Le Progrès* », Ghlin ; « *Les Vainqueurs* », Herchies ; « *Local Unique* », Lasne ; « *Le Rapide* », Masnuy ; « *Royal Local Unique* », Nivelles ; « *L'Alliance Colombophile Sillienne* », Silly ; « *Le Carrier Bleu* », Soignies.

Comité : André Steenhaut, Bassilly, président ;
Ludmila Reingaerdt, Bassilly, secrétaire ;
Francis Hogne, Braine-le-Comte, trésorier.

➢ Etapes

Orléans, Sermaises et Toury, trois communes françaises de la région Centre-Val de Loire, composent l'itinéraire entériné. Orléans et Sermaises sont deux localités du département du Loiret, Toury une de celui de l'Eure-et-Loir.

➢ Un lâcher de 80,4 km de largeur et de 58,35 km de profondeur

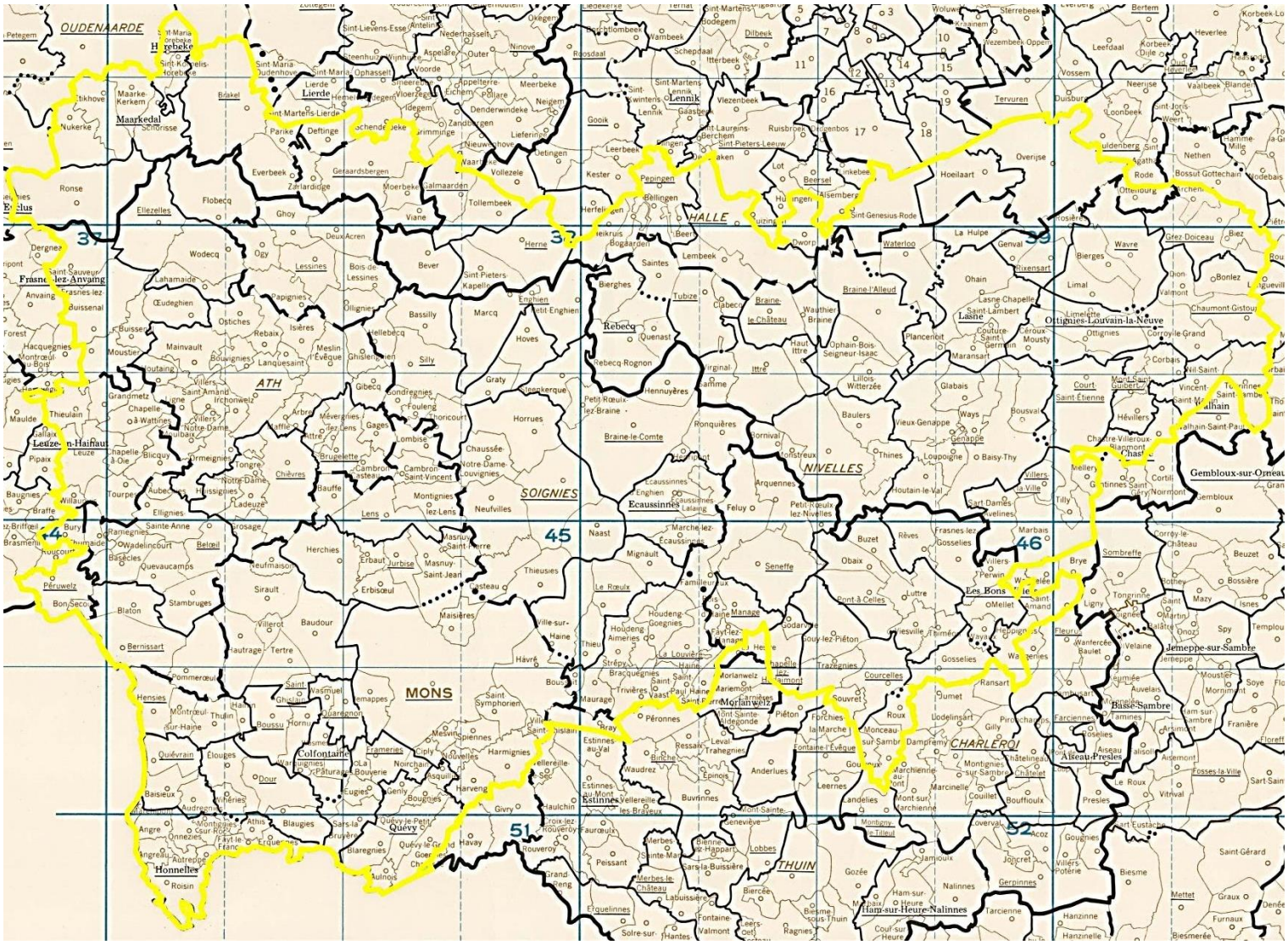

➢ Le pourtour du lâcher

Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux, Quiévrain, Hensies, Bernissart, Bon-Secours, Péruwelz, Bury, Willaupuis, Leuze, Thieulain, Grandmetz, Moustier, Frasnes-lez-Buissenal, Saint-Sauveur, Ronse, Zulzeke, Nukerke, Etikhove, Maarke-Kerkem, Sint-Maria-Horebeke, Sint-Kornelis-Horebeke, Opbrakel, Nederbrakel, Zegelsem, Parike, Deftinge, Geraardsbergen, Moerbeke, Galmaarden, Tollembeek, Herne, Heikruis, Bogaarden, Bellingen, Pepingen, Halle, Dworp, Sint-Genesius-Rode, Hoeilaart, Overijse, Ottenburg, Archennes, Grez-Doiceau, Biez, Bonlez, Chaumont-Gistoux,Tourinnes-Saint-Lambert, Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, Chastre-Villeroux-Blanmont, Court-Saint-Etienne, Tilly, Mellery, Marbais, Saint-Amand, Heppignies, Gosselies, Roux, Monceau-sur-Sambre, Goutroux, Souvret, Trazegnies, Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Fayt-lez-Manage, Haine-Saint-Pierre, Haine-Saint-Paul, Saint-Vaast,

Trivières, Bray, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Harveng, Quévy-le-Grand, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Blaugies, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe.

Particularité :

- Zulzeke est une section de Kluisbergen, Opbrakel, Nederbrakel et Zegelsem trois de Brakel non repris dans son intégralité. Ces quatre localités ne sont pas représentées sur la carte.

➢ Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique

Remarque : les localités soulignées (77 au total) sont reprises dans les zones de participation des deux ententes formant le lâcher, celles en gras recensent une société (Ghlin, section de Mons, n'est pas représenté sur la carte et, de ce fait, non cité).

Angre, Angreau, Arbre, Archennes, Arquennes, Asquillies, **Ath**, Athis, Attre, Aubechies, Audregnies, Aulnois, Autreppe, Baisieux, Baisy-Thy, Basècles, Bassilly, Baudour, Bauffe, Baulers, Beert, Bellingen, Beloeil, Bernissart, Bever, Bierges, **Bierghes**, Biez, Blaregnies, **Blaton**, **Blaugies**, Blicquy, Bogaarden, Bois-d'Haine, Bois-de-Lessines, Bon-Secours, Bonlez, Bornival, Bougnies, Boussoit, Boussu, Bousval, Bouvignies, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, **Braine-le-Comte**, Bray, Brugelette, Buissenal, Bury, Buzet, Cambron-Casteau, Cambron-Saint-Vincent, Casteau, Céroux-Mousty, Chapelle-à-Oie, Chapelle-à-Wattines, Chapelle-lez-Herlaimont, Chastre-Villeroux-Blanmont, Chaumont-Gistoux, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Chièvres, Ciply, Clabecq, Corbais, Corroy-le-Grand, Courcelles, Court-Saint-Erienne, Couture-Saint-Germain, Deftinge, Deux-Acren, Dion-Valmont, Dour, Dworp, Ecaussines d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Ellezelles, Ellignies-Sainte-Anne, Elouges, Enghien, Erbaut, Erbisoeul, Erquennes, Etikhove, Eugies, Everbeek, Familleureux, Fayt-le-Franc, Fayt-lez-Manage, Feluy, Flobecq, Fouleng, Frameries, Frasnes-lez-Buissenal, Frasnes-lez-Gosselies, Gages, Galmaarden, Genappe, Genly, Genval, Geraardsbergen, Ghislenghien, Ghoy, Gibecq, Glabais, Godarville, Gondregnies, Gosselies, Goutroux, Gouy-lez-Piéton, Grandmetz, Graty, Grez-Doiceau, Grosage, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Hainin, Halle, Harmignies, Harveng, Haut-Ittre, Hautrage, Havré, Heikruis, Hellebecq, Hennuyères, Henripont, Hensies, Heppignies, **Herchies**, Herne, Hévillers, Hoeilaart, Hornu, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Houtain-le-Val, Houtaing, Hoves Huissignies, Irchonwelz, Isières, Ittre, Jemappes, Jurbise, La Bouverie, La Louvière, La Hulpe, Ladeuze, Lahamaide, Lanquesaint, **Lasne-Chapelle-Saint-Lambert**, Le Roeulx, Lembeek, Lens, **Lessines**, Leuze, Ligne, Lillois-Witterzée, Limal, Limelette, Lombise, Loupoigne, Luttre, Maarke-Kerkem, Maffle, Mainvault, Maisières, Manage, Maransart, Marbais, Marche-lez-Ecaussines, Marchipont, Marcq, **Masnuy-Saint-Jean**, Masnuy-Saint-Pierre, Maurage, Mellery, Mellet, Meslin-l'Evêque, Mesvin, Mévergnies-lez-Lens, Mignault, Monceau-sur-Sambre, Mons, Monstreux, Mont-Saint-Guibert, Montignies-lez-Lens, Montignies-sur-Roc, Montroeul-sur-Haine, Moerbeke, Moulbaix, Moustier, Naast, Nederbrakel, Neufmaison, Neufvilles, Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, **Nivelles**, Noirchain, Nouvelles, Nukerke, Obaix, Oeudeghien, Ogy, Ohain, Ollignies, Onnezies, Opbrakel, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Ormeignies, Ostiches, Ottenburg, Ottignies, Overijse, Papignies, Parike, Pâturages, Pepingen, Péruwelz, Petit-Enghien, Petit-Roeulx-lez-Braine, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, Plancenoit, Pommeroeul, Pont-à-Celles, Quaregnon, Quenast,

Quevaucamps, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Quiévrain, Ramegnies, Rebaix, Rebecq-Rognon, Rêves, Rixensart, Roisin, Ronquières, Ronse, Rosières, Roux, Saint-Amand, Saint-Ghislain, Saint-Sauveur, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Saintes, Sars-le-Bruyère, Sart-Dames-Avelines, Schorisse, Seneffe, **Silly**, Sint-Genesius-Rode, Sint-Kornelis-Horebeke, Sint-Maria-Horebeke, Sint-Pieters-Kapelle, Sirault, **Soignies**, Souvret, Spiennes, Stambruges, Steenkerque, Strépy-Btacquegnies, Tertre, Thieu, Thieulain, Thieusies, Thiméon, Thines, Thoricourt, Thulin, Thumaide, Tilly, Tollembeek, Tongre-Notre-Dame, Tourinnes-Saint-Lambert, Tourpes, Trazegnies, Trivières, Tubize, Viane, Viesville, Vieux-Genappe, Ville-sur-Haine, Villers-la-Ville, Villers-Perwin, Villers-Saint-Ghislain, Villerot, Villers-Notre-Dame, Villers-Saint-Martin, Virginal-Samme, Wadelincourt, Warquignies, Wasmes, Wasmuel, Waterloo, Wauthier-Braine, Wavre, Wayaux, Ways, Wihéries, Willaupuis, Wodecq, Zarlardinge, Zegelsem, Zulzeke.

➢ Les ententes

1°) Entente de la Dendre et le Sud

Le pourtour de la zone de participation :

Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux, Quiévrain, Hensies, Bernissart, Bon-Secours, Péruwelz, Bury, Willaupuis, Leuze, Thieulain, Grandmetz, Moustier, Frasnes-lez-Buissenal, Saint-Sauveur, Ronse, Zulzeke, Nukerke, Etikhove, Maarke-Kerkem, Sint-Maria-Horebeke, Sint-Kornelis-Horebeke, Opbrakel, Nederbrakel, Zegelsem, Parike, Deftinge, Geraardsbergen, Moerbeke, Galmaarden, Tollembeek, Herne, Petit-Enghien, Hoves, Graty, Thoricourt, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Neufvilles, Masnuy-Saint-Pierre, Masnuy-Saint-Jean, Jurbise, Erbisoeul, Baudour, Quaregnon, Wasmes, Warquignies, Dour, Blaugies, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Angre, Angreau, Arbre, **Ath**, Athis, Attre, Aubechies, Audregnies, Autreppe, Baisieux, Basècles, Bassilly, Baudour, Bauffe, Beloeil, Bernissart, Bever, **Blaton**, Blaugies, Blicquy, Bois-de-Lessines, Bon-Secours, Boussu, Bouvignies, Brugelette, Buissenal, Bury, Cambron-Casteau, Cambron-Saint-Vincent, Chapelle-à-Oie, Chapelle-à-Wattines, Chaussée-Notre-Dames-Louvignies, Chièvres, Deftinge, Deux-Acren, Dour, Ellezelles, Ellignies-Sainte-Anne, Elouges, Enghien, Erbaut, Erbisoeul, Erquennes, Etikhove, Everbeek, Fayt-le-Franc, Flobecq, Fouleng, Frasnes-lez-Buissenal, Gages, Galmaarden, Geraardsbergen, Ghislenghien, Ghoy, Gibecq, Gondregnies, Grandmetz, Graty, Grosage, Hainin, Hautrage, Hellebecq, Hensies, Herchies, Herne, Hornu, Houtaing, Hoves, Huissignies, Irchonwelz, Isières, Jurbise, Ladeuze, Lahamaide, Lanquesaint, Lens, **Lessines**, Leuze, Ligne, Lombise, Maarke-Kerkem, Maffle, Mainvault, Marchipont, Marcq, Masnuy-Saint-Jean, Masnuy-Saint-Pierre, Meslin-l'Evêque, Mévergnies-lez-Lens, Montignies-lez-Lens, Montignies-sur-Roc, Montroeul-sur-Haine, Moerbeke, Moulbaix, Moustier, Nederbrakel, Neufmaison, Neufvilles, Nukerke, Oeudeghien, Ogy,

Ollignies, Onnezies, Opbrakel, Ormeignies, Ostiches, Papignies, Parike, Péruwelz, Petit-Enghien, Pommeroeul, Quaregnon, Quevaucamps, Quiévrain, Ramegnies, Rebaix, Roisin, Ronse, Saint-Ghislain, Saint-Sauveur, Schorisse, Silly, Sint-Kornelis-Horebeke, Sint-Maria-Horebeke, Sint-Pieters-Kapelle, Sirault, Stambruges, Tertre, Thieulain, Thoricourt, Thulin, Thumaide, Tollembeek, Tongre-Notre-Dame, Tourpes, Viane, Villerot, Villers-Notre-Dame, Villers-Saint-Amand, Wadelincourt, Warquignies, Wasmes, Wasmuel, Wihéries, Willaupuis, Wodecq, Zarlardinge, Zegelsem, Zulzeke,

Particularités :

- Zulzeke est une section de Kluisbergen, Opbrakel, Nederbrakel et Zegelsem trois de Brakel non repris dans son intégralité. Ces quatre localités ne sont pas représentées sur la carte.
- 17 localités des 23 communes flamandes répertoriées interviennent dans la définition du pourtour qui empiète sur trois provinces, le Hainaut, la Flandre orientale et le Brabant flamand.

2°) Association L'Avenir-Secteur 1 Brabant wallon

Le pourtour de la zone de participation :

Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux, Quiévrain, Hensies, Pommeroeul, Hautrage, Sirault, Grosage, Ladeuze, Chièvres, Maffle, Meslin-l'Evêque, Ollignies, Papignies, Lessines, Deux-Acren, Bever, Sint-Pieters-Kapelle, Herne, Heikruis, Bogaarden, Bellingen, Pepingen, Halle, Dworp, Sint-Genesius-Rode, Hoeilaart, Overijse, Ottenburg, Archennes, Grez-Doiceau, Biez, Bonlez, Chaumont-Gistoux, Tourinnes-Saint-Lambert, Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, Chastre-Villeroux-Blanmont, Court-Saint-Etienne, Tilly, Mellery, Marbais, Saint-Amand, Heppignies, Gosselies, Roux, Monceau-sur-Sambre, Goutroux, Souvret, Trazegnies, Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Fayt-lez-Manage, Haine-Saint-Pierre, Haine-Saint-Paul, Saint-Vaast, Trivières, Bray, Villers-Saint-Ghislain, Harmignies, Harveng, Quévy-le-Grand, Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Blaugies, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe.

Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Angre, Angreau, Arbre, Archennes, Arquennes, Asquillies, Athis, Attre, Audregnies, Aulnois, Autreppe, Baisieux, Baisy-Thy, Bassilly, Baudour, Bauffe, Baulers, Beert, Bellingen, Bever, Bierges, **Bierghes**, Biez, Blaregnies, **Blaugies**, Bogaarden, Bois-d'Haine, Bois-de-Lessines, Bonlez, Bornival, Bougnies, Boussoit, Boussu, Bousval, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, **Braine-le-Comte**, Bray, Brugelette, Buzet, Cambron-Casteau, Cambron-Saint-Vincent, Casteau, Céroux-Mousty, Chapelle-lez-Herlaimont, Chastre-Villeroux-Blanmont, Chaumont-Gistoux, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Chièvres, Ciply, Clabecq, Corbais, Corroy-le-Grand, Courcelles, Court-Saint-Erienne, Couture-Saint-Germain, Deux-Acren, Dion-Valmont, Dour, Dworp, Ecaussines d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Elouges, Enghien, Erbaut, Erbisoeul, Erquennes, Eugies, Familleureux, Fayt-le-Franc, Fayt-lez-Manage, Feluy, Fouleng, Frameries, Frasnes-lez-Gosselies, Gages, Genappe, Genly, Genval, Ghislenghien, Gibecq, Glabais,

Godarville, Gondregnies, Gosselies, Goutroux, Gouy-lez-Piéton, Graty, Grez-Doiceau, Grosage, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Hainin, Halle, Harmignies, Harveng, Haut-Ittre, Hautrage, Havré, Heikruis, Hellebecq, Hennuyères, Henripont, Hensies, Heppignies, **Herchies**, Herne, Hévillers, Hoeilaart, Hornu, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Houtain-le-Val, Hoves, Ittre, Jemappes, Jurbise, La Bouverie, La Louvière, La Hulpe, Ladeuze, **Lasne-Chapelle-Saint-Lambert**, Le Roeulx, Lembeek, Lens, Lessines, Lillois-Witterzée, Limal, Limelette, Lombise, Loupoigne, Luttre, Maffle, Maisières, Manage, Maransart, Marbais, Marche-lez-Ecaussines, Marchipont, Marcq, **Masnuy-Saint-Jean**, Masnuy-Saint-Pierre, Maurage, Mellery, Mellet, Meslin-l'Evêque, Mesvin, Mévergnies-lez-Lens, Mignault, Monceau-sur-Sambre, Mons, Monstreux, Mont-Saint-Guibert, Montignies-lez-Lens, Montignies-sur-Roc, Montroeul-sur-Haine, Naast, Neufmaison, Neufvilles, Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, **Nivelles**, Noirchain, Nouvelles, Obaix, Ohain, Ollignies, Onnezies, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Ottenburg, Ottignies, Overijse, Papignies, Pâturages, Pepingen, Petit-Enghien, Petit-Roeulx-lez-Braine, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, Plancenoit, Pommeroeul, Pont-à-Celles, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Quiévrain, Rebecq-Rognon, Rêves, Rixensart, Roisin, Ronquières, Rosières, Roux, Saint-Amand, Saint-Ghislain, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Saintes, Sars-le-Bruyère, Sart-Dames-Avelines, Seneffe, **Silly**, Sint-Genesius-Rode, Sint-Pieters-Kapelle, Sirault, **Soignies**, Souvret, Spiennes, Steenkerque, Strépy-Btacquegnies, Tertre, Thieu, Thieusies, Thiméon, Thines, Thoricourt, Thulin, Tilly, Tourinnes-Saint-Lambert, Trazegnies, Trivières, Tubize, Viesville, Vieux-Genappe, Ville-sur-Haine, Villers-la-Ville, Villers-Perwin, Villers-Saint-Ghislain, Villerot, Virginal-Samme, Warquignies, Wasmes, Wasmuel, Waterloo, Wauthier-Braine, Wavre, Wayaux, Ways, Wihéries.

Particularité :

- 15 communes du Brabant flamand, dont 13 servent à définir le pourtour, sont reprises dans la zone de participation qui s'étale sur trois provinces (Hainaut et les deux Brabant).